

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-CRICQ-CHALOSSE**

REUNION DU MARDI 12 juin 2025

Convocation du 04 juin 2025

ORDRE DU JOUR :

- 1) Délibération décision modificative
- 2) Délibération demande subvention FEC 2025
- 3) Délibération prix vaisselles cassées
- 4) Délibération devis avant toit Hall des sports
- 5) Délibération devis moteur de la cloche de l'église
- 6) Délibération défense de nos traditions
- 7) Délibération contrat renouvellement poste secrétaire
- 8) Questions Diverses

L'an deux mil vingt-cinq et le douze juin, à vingt heures trente,

Le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Mme Aimée LABORDE, Maire.

Présents : Aimée LABORDE, José DUPOUY, Rosine BATS, Rémi LASSALLE, Olivier GAULIN, Jean-Charles DANDIEU, Jean-Michel COMMARRIEU, Céline NOUARD, Nadine THIBAudeau, Sylvie LABORDE, Arnaud ETCHEVERRY et Michel TASTET.

Procurations : Fabien DUFAU à Olivier GAULIN

Cédric CASTAGNOS à Aimée LABORDE

Excusée : Sandrine GAVELLE

Secrétaire de séance : Rémi LASSALLE

20 h 30 : DEBUT DE LA REUNION

La réunion commence par la lecture du compte-rendu de la dernière réunion par M. Rémi LASSALLE, et la signature par les membres du Conseil municipal présents.

Adoption du Compte-Rendu du Conseil Municipal du 08 avril 2025.

1) Décision modificative

La préparation du compte administratif 2025 a relevé que la décision modificative votée lors du conseil municipal du 8 avril 2025 n'avait pas été correctement enregistrée.

Il en convient de voter à nouveau cette décision modificative de 100€ pour corriger la situation.

Dépense de fonctionnement
Chapitre 011 : 60631 : +100,00 €

Recette de fonctionnement
Chapitre 002 : +100,00 €

DECIDE

D'approuver la décision modificative

VOTE : 14 POUR

2) Demande de subvention FEC 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Madame le Maire à solliciter la subvention maximale dans le cadre du fond d'équipement des communes (FEC) pour l'année 2025 pour un montant de 3994.00 euros

VOTE : 14 POUR

3) Prix vaisselles cassées

Madame le maire a proposé la grille du prix de la vaisselle à facturer lors des locations des salles

VAISSELLES	PRIX
ASSIETTES PLATES	3.00 €
ASSIETTES CREUSES	3.00 €
ASSIETTES A DESSERT	3.00 €
FOURCHETTES	2.50 €
COUTEAUX	2.50 €
CUILLERES A SOUPE	2.50 €
CUILLERES A DESSERT	2.50 €
LOUCHES	2.50 €
VERRES NORMAUX	1.00 €
VERRES A EAU	4.00 €
VERRES A VIN	4.00 €
FLUTES A CHAMPAGNE	5.00 €
TASSES A CAFE	5.00 €
SOUS-TASSES	2.00 €
PICHET EN VERRE	5.00 €
PICHET EN INOX	30.00 €
BOL	1.50 €
SOUPIERE	20.00 €
PLAT CREUX	10.00 €
PLAT LONG	15.00 €

Vote : 14 POUR

4) Devis avant toit Hall des sports

Nous avons sollicité les entreprises afin d'établir un devis pour changer le lambris des avants toits du hall des sports détériorés suite aux intempéries.

L'entreprise DUMECQ FILS effectuera en septembre 2025 pour la somme de 3 597.55 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve le devis de l'entreprise DUMECQ FILS pour les travaux de l'avant toit du hall des sports.

Vote : 14 POUR

5)Devis moteur de la cloche 2 de l'église

Après l'orage de ces derniers jours, nous avons constatés que la sonnerie de la cloche volée 2 ne sonnait plus.

L'entreprise BODET CAMPANAIRE est intervenue pour le diagnostic que le moteur ne fonctionne plus.

Présentation du devis 2844.00€ TTC

DECIDE

D'approuver le devis de l'entreprise BODET CAMPANAIRE

Vote : 14 POUR

6)Défense de nos traditions

Mme le Maire informe aux membres du conseil municipal d'un courrier reçu par la Fédération des chasseurs afin de valider une délibération pour défendre nos traditions.

<p>Objet : Défense de nos traditions suite à la décision de la Commission Européenne de saisir la Cour de Justice de l'Union Européenne d'un recours en manquement contre la France concernant la réglementation de la chasse du pigeon ramier (palombe) au filet.</p>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Demande instamment que le Premier ministre intervienne en défense sur ce dossier auprès de la commission européenne pour s'opposer à la saisine de la Cour de Justice de l'Union Européenne.
- Demande que la stratégie de défense soit construite en collaboration avec les services du ministère de Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la pêche, de la Fédération Nationale des Chasseurs et de la Fédération départementale des chasseurs des Landes ;

Et dans cette attente,

- Emet un avis défavorable sur la décision de la commission européenne de remettre en cause la chasse du pigeon ramier (palombe) au filet ;
- Apporte un soutien sans réserve en faveur de la chasse de la palombe au filet en palombière, activité cynégétique ancestrale pratiquée au cœur de nos territoires ;
- Se dit solidaire de l'ensemble des communes qui émettrons un même avis ;

VOTE : 14 POUR

7)Délibération contrat renouvellement poste secrétaire

Mme le Maire expose au Conseil municipal le renouvellement du poste de secrétaire de mairie permanent à partir du 01 septembre 2025 au 31 aout 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE :

Le Conseil Municipal approuve le poste de secrétaire de mairie permanent.

Vote : 14 POUR

1) Questions diverses :

- Le tracteur communal est toujours indisponible, Jean Charles Dandieu en relation avec les établissements Costedoat nous propose plusieurs solutions. Nous sommes dans l'attente des devis
- Dans l'organisation des prochaines fêtes patronales, Jean-Charles Dandieu et olivier Gaulin proposent la fabrication des plots. Nous les installerons comme toutes les autres années.
- A la demande de l'UTD (unité territoriales départementale), nous devons déplacer l'abri bus scolaire route de Serrelous situé sur un terrain constructible. Il sera désormais reconverti en une boîte à livre située à proximité de la place du Hall pour les enfants du village et tous les amoureux de la lecture.
- Un nouveau arrêt bus est prévu sur la route de Serrelous.
- A la demande du Percepteur, Madame Le Maire donne lecture du tableau des dettes (loyers, cantine et garderie) de la commune à percevoir, un courrier sera adressé aux personnes concernées.

22 H 00 : LA SEANCE EST LEVEE

Aimée LABORDE	José DUPOUY	Rosine BATS	Rémi LASSALLE	Olivier GAULIN
Sandrine GAVELLE	Jean-Charles DANDIEU	Jean-Michel COMMARIEU	Sylvie LABORDE	Nadine THIBAUDEAU
Excusée				
Arnaud ETCHEVERR Y	Céline NOUARD	Fabien DUFAU	Michel TASTET	Cédric CASTAGNOS
		Donne procuration à Olivier GAULIN		Donne procuration à Aimée LABORDE